



ABONNEMENTS
 LOT et Départ. limitr.
 6 mois 1 an
 34 fr. 62 fr.
 Autres départements
 6 mois 1 an
 38 fr. 66 fr.

Journal du Lot

ORGANE DÉPARTEMENTAL - Paraissant les Mercredi & Samedi

TELEPHONE 31
 Compte postal : 5389 TOULOUSE
 Les abonnements se paient d'avance
 Changement d'adresse : 1 franc

50^c.

Administration
 CAHORS - 1, Rue des Capucins, 1 - CAHORS
 Les annonces sont reçues au bureau du Journal

Direction & Rédaction
 Directeur : A. COUESLANT
 Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET
 Paul GARNAL

Publicité
 ANNONCES JUDICIAIRES 1 fr. 90
 ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace) 3 fr. »
 RECLAMES 3^e page 4 fr. »
 2^e page 6 fr. »

50^c.

ÇA NE PREND PAS !

Sur certains sujets, il n'y a pas de mensonges négligeables et ce n'est pas une besogne vaine de les dénoncer partout où ils tentent de repousser. Il importe beaucoup au contraire de les arracher comme on fait des mauvaises herbes dans une terre où l'on veut préparer de saines et bonnes moissons.

Où il existe un journal où se sont réfugiés, comme sur un radeau dans la tempête, quelques anciens députés du parti qui s'étaient donné pour enseigner ces quatre lettres S.F.I.O. qui resteront tristement célèbres dans notre histoire !

Timide d'abord, puis avec une audace grandissante, il a entrepris une besogne de tromperie qu'on ne peut pas laisser passer. Avec une effronterie papalard, il ne s'attarde pas à excuser le parti socialiste, à plaider l'erreur de bonne foi, à expliquer comment et pourquoi il s'est trompé. Non. Mais qu'il ne s'est pas trompé, qu'il s'est montré clairvoyant et honnête, que d'ailleurs il n'a pas été ce que des méchants l'accusent d'avoir été, qu'il n'a pas fait ce que des calomnieux l'accusent d'avoir fait !

Si on l'écoute, le parti socialiste S.F.I.O. a toujours été patriote avant tout ! Toujours il a voulu la Défense Nationale ! Jamais il n'a essayé de détourner le prolétariat du devoir national pour l'embaucher au service de l'Internationale !... Ce sont les abominables communistes qui ont commis ces crimes !... Mais lui, allons donc ! Quelle canonnée !

Vous voyez le plaidoyer ! A quoi, pour le prendre d'abord par la fin, on doit tout de suite répondre : vous faites bien les dégoûtés aujourd'hui ! Mais ces communistes dont les crimes vous indignent à présent, vous en aviez pourtant fait vos alliés. Vous aviez passé avec eux un pacte d'action politique ! Pacte et front commun ! Vous étiez du même syndicat électoral. Vous avez voté et fait voter pour eux ! Grâce à quoi, ces criminels, ces traitres à la patrie sont arrivés, en 1936, au nombre de 75 au Parlement, pour former avec vous la majorité qui dirigea le pays ! Vous saviez, dites-vous aujourd'hui, ce qu'ils étaient et pourtant à ces agents de l'étranger, à ces ennemis de la France, vous avez fait présider la Chambre et vous avez offert deux fois d'entrer au ministère avec vous, de gouverner la France avec vous !

Ne prenez donc pas vos airs de vierge offensée qui ramasse ses jupons après l'attentat ! Les méfaits des communistes n'effacent pas vos vôtres, ils s'y ajoutent. Vous vous rassemblez parce que vous vous rassemblez. Au pudbond rédacteur qui affirme aujourd'hui le patriotisme vigilant et presque le nationalisme du parti S.F.I.O., nous sommes tentés de demander s'il se paye notre tête ! Supposez-t-il que nous tombons de la Lune, que nous n'avons rien vu, rien entendu et rien compris !

Le temps et l'espace nous manquent dans un article de journal — décidément il faudra écrire un livre là dessus — pour faire l'histoire du parti socialiste en France depuis 50 ans. Mais la preuve que son but fut d' « internationaliser » le prolétariat en le persuadant qu'il n'avait d'autre patrie que sa « classe », cette preuve éclate à tous les yeux dans les emblèmes qu'il avait lui-même choisis pour se distinguer de tous les autres partis.

Il sont trois. Son titre d'abord. Ce nom qu'il s'était donné : S.F.I.O. ! Quatre mots qui ravaient la France à n'être que la SECTION FRANÇAISE DE L'INTERNATIONALE OUVRIÈRE. N'est-ce pas clair ? N'est-ce pas le socialisme lui-même qui se désignait ainsi comme un corps installé en France, campé en France pour y servir l'Internationale ?

Son drapeau ensuite ! Ce n'est pas celui de tous les Français qu'il avait pris ! Rejeté, renié, le drapeau tricolore ! C'est celui des sans-patrie, le drapeau rouge, qui précédait ses cortèges et flottait sur ses réunions !

Enfin, son chant ! L'hymne odieux et bête qui faisait « table rase du passé », qui exaltait la Révolution universelle, qui reniait la patrie et qui donnait aux soldats de chez nous l'ordre suivant : « Crose en l'air et rompez les rangs ! ». Belle manière, n'est-ce pas, de préparer les citoyens à défendre la France !

Est-il besoin d'insister ? Encore une fois ce n'est pas sur des hommes que nous nous acharnons, mais sur des doctrines. Celles-là, il ne faut pas les laisser s'introduire dans la maison nouvelle. Les pêcheurs y sont admis, mais pas avec leurs péchés.

Emile LAPORTE.

L'ENSEIGNEMENT DE L'EXPOSITION

La jolie Exposition « Meubles et bouquets », qui se prolongera jusqu'au dimanche 8 février, constitue un bel ensemble réalisé au nom de la Société des Arts en Quercy par MM. Pujol et Ducrot. Ceux-ci ont vu leurs efforts grandement secondés par les collectionneurs qui ont si aimablement consenti à prêter les beaux meubles réunis dans la salle de la Préfecture pour le plaisir de tous.

Et aussi pour l'enseignement des jeunes. Ce furent d'abord les grands élèves de l'École ménagère à qui M. Ducrot fit une causerie ; puis les grands élèves du lycée et avec eux les futurs instituteurs sous la conduite de M. Pujol.

A tous on fit suivre, avec les spécimens ainsi groupés, l'évolution du mobilier, l'influence des mœurs sur l'ameublement, l'habileté des artisans, la probité d'exécution.

On leur montra l'influence italienne sur les meubles Renaissance ; l'ampleur des formes dans le style Louis XIII qui sont encore un peu durs et qui commencent à s'animer et à s'assouplir un peu sous Louis XIV. Les lignes sont encore sévères, bien que les pieds des meubles perdent leur raideur, que les façades des commodes commencent à prendre du galbe et que les sculptures soient moins sobres. Mais nous n'en sommes pas encore au règne de la femme.

Celui-ci va s'affirmer dans le mobilier Louis XV où tout est fait pour le goût féminin. Grâce, élégance,

CHRONIQUE DU LOT

LA CULTURE FAMILIALE DES LEGUMES

Tout chef de famille a le devoir d'assurer, tout au moins en partie, la production des légumes nécessaires à son foyer.

Si ce devoir ne présente pas de difficultés spéciales dans les communes rurales, la loi du 31 octobre 1941 sur les « Jardins ouvriers » a rendu possible dans les villes, puisqu'elle prévoit la création d'une société de « Jardins ouvriers » et l'affectation de jardins à tout chef de famille qui n'a pas ou qui n'en cultive qu'une surface insuffisante.

La réduction des transports nous empêche de recevoir au printemps les apports de légumes d'Algérie, des Pyrénées-Orientales et du Vancluse ; ces difficultés sont éprouvées par la ville de Toulouse ; les jardiniers professionnels peuvent ainsi être tenus d'expédier une fraction importante de leurs légumes vers cette grosse agglomération.

Il faut donc que chaque chef de famille fasse l'effort nécessaire et contribue à augmenter la production des légumes dont le besoin se fait d'autant plus sentir que les rations des autres denrées ne sont pas trop abondantes.

Dans les villes de Cahors, Gourdon, Figeac, Souillac, St-Céré et Gramat, il sera constitué des sociétés de « Jardins ouvriers ».

Pour l'affiliation, soit en qualité de membre titulaire ou de membre adjoint, il y a lieu de se faire inscrire auprès de l'une des personnes suivantes suivant les localités :

- MM. les maires de Souillac, St-Céré et Gramat.
- M. Boudet, 101, boulevard Gambetta à Cahors.
- M. Monzat, instituteur à Gourdon.
- M. Labeau, 3, avenue de Paris à Figeac, ou M. le capitaine Albéric, 1, route de Lissac à Figeac.

Les demandes doivent indiquer la composition de la famille, la surface et la situation des « Jardins familiaux » qu'ils cultivent déjà, soit comme propriétaires, soit comme locataires.

Les Sports

DISTRICT QUERCY-ROUERGUE
 Arbitres désignés
 Matches du 1^{er} février 1942. — Biars c. Bretenoux ; M. Poujade ; Le Gua c. Gransac ; M. Batut ; Gramat c. Puy-Evêque ; M. Rottambourg ; Le Gua (II) c. Gransac (II) ; M. Mazars ; Douelle c. Prayssac ; M. Maignonneuve ; St-Cyprien c. Duravel ; M. Borredon ; Martel c. Quatre-Vallées ; M. Leydet ; Laval-de-Cère c. Vayrac ; M. Robert-Montbazens c. Viviez ; M. Heralès ; Bouillac c. Combes ; M. Bessières.

Match du 18 janvier remis au 15 février. — Gransac c. Biars ; M. Batut.

En match comptant pour la première place à Cahors : Capdenac c. Villefranche-de-Rouergue ; M. Contios.

LES SECRETAIRES DE MAIRIE
 La session, pour l'année 1942, de l'examen d'aptitude à l'emploi de secrétaire de mairie, vient d'être fixée aux jeudi 26 et vendredi 27 février 1942.

La clôture des inscriptions aura lieu le 19 février 1942.

Il est rappelé qu'aux termes du décret du 21 janvier 1941, nul ne peut être nommé à l'emploi de secrétaire de mairie, s'il n'a satisfait aux épreuves d'un examen d'aptitude. Les secrétaires de mairie qui auraient été nommés à titre provisoire depuis la dernière session de mars 1941 sont tenus de passer cet examen.

S'adresser, pour tous les détails, au secrétaire général de la Préfecture, qui fera parvenir aux intéressés les conditions d'admissibilité et le règlement de l'épreuve.

ORGANISATION CORPORATIVE PAYSANNE
 En vue d'organiser des Syndicats corporatifs agricoles, conformément à la loi du 2 décembre 1940, M. Miquel, délégué régional, accompagné de M. Rigal, Commissaire à la propagande, visitera dimanche 22 février les communes suivantes : Maxou, à 10 heures, Francoules à 12 heures, Mechnonnet-de-Guerre à 15 h. 30, Gignoux à 18 h. 30, dissemement de Figeac.

Le même jour MM. Lampie et Parameille, Commissaires à la propagande assisteront à des réunions organisées dans plusieurs communes de l'arrondissement de Figeac.

Tous les agriculteurs des régions intéressées, ont le plus grand intérêt à assister à ces séances, et à se faire inscrire en qualité de membres actifs du Syndicat agricole local. — Le délégué régional : A. Miquel.

ECLAIRAGE DES MAGASINS
 La Préfecture communique :
 Aux termes d'une instruction ministérielle du 13 janvier 1942, les kiosques à journaux sont autorisés à utiliser le courant électrique pour l'éclairage nécessaire à la vente jusqu'à 18 h. 30.

D'autre part, les magasins dépositaires de journaux, en plus de l'autorisation accordée au précédent, leur permettant d'utiliser le courant électrique avant 10 heures, autorisés à utiliser également le courant électrique pour l'éclairage réduit nécessaire à la vente de ces journaux pendant une heure après l'arrivage de ceux-ci lorsque cet arrivage a lieu après 17 heures.

A NOS LECTEURS ET CORRESPONDANTS

Nos correspondants permanents ou occasionnels sont priés de noter que leurs correspondances doivent nous parvenir, pour paraître

le MERCREDI
 le mardi matin, dernier délai,
et le SAMEDI
 le vendredi matin, dernier délai.

PLANTEURS DE TABAC
 Livraison des tiges de tabac
 Le Directeur des Tabacs du Lot et de l'Aveyron communique ce qui suit :
 Les planteurs autorisés à cultiver la variété Paraguay ont déjà été avertis qu'ils devront cette année livrer à l'Administration la partie supérieure des tiges de tabac, rognée à 40 centimètres du sommet, une fois la dessiccation de ces tiges terminée. Ces tiges seront payées au planteur à raison de 0 fr. 15 l'une, ce qui constitue pour lui une recette substantielle, de l'ordre de 5.000 francs à l'hectare.

L'Administration a prescrit que ces tiges devaient dès maintenant être fendues en deux parties dans le sens de la longueur afin que la moelle puisse se dessécher rapidement. Le meilleur procédé pour la dessiccation des tiges tout en évitant leur décomposition est de constituer, dans le grenier même qui a servi de séchoir à tabac, de petits tas par couches entrecroisées, placées à même le plancher et d'environ 40 cm. de hauteur. On réalise une économie de main-d'œuvre à édifier en tas au fur à mesure que l'on fend les tiges en deux parties.

Nous avons vu certains cultivateurs soigneux retourner les tas d'un seul tour de main, ce qui accélère grandement le séchage.

A partir de mars prochain, les déshydratés séchés seront emballés dans des sacs en toile ordinaire, sous liens d'osier, en été-bêche, exactement comme s'il s'agissait de manques de tabac en feuilles et en ayant soin de les compter en vue du paiement.

Leur réception et paiement aura lieu dans certaines gares et aux dates qui seront portées à la connaissance de MM. les planteurs.

PRIX DES NOIX
 La Préfecture communique :
 En raison des circonstances atmosphériques défavorables, empêchant les transports de noix, M. le Préfet régional a décidé de reculer au 31 janvier et au 28 février 1942, les dates de baisse de prix prévues par l'arrêté régional du 5 janvier 1942.

Bonne chasse
 Au cours d'une partie de chasse sur les confins des forêts de l'Albrade, commune de Lugagnac, deux jeunes sangliers ont été abattus, ainsi qu'un renard, dans les bois de Trégnac.

On annonce qu'une battue aura lieu prochainement dans ces parages, sous les auspices du « Rallye Névraval ».

ARTISANAT RURAL

Le charbon de mon village, Louis Bouchet, est toujours le premier à me saluer quand j'arrive dans ce cher coin de Quercy où je suis né. Sa maison est ma première halte avant de m'engager dans le chemin creux où les buissons d'aubépine noire dressent en cette saison leurs branches dénudées et hérissées.

Ce vendredi 23 janvier, le soleil inonde la campagne, et je trouve Louis en combinaison bleue, la hache en main, son torse ébloui par un tronçon de bois aux reflets humides et moirés. Je m'extasie sur la beauté de ce bois d'ormeau aux tons d'acier, et la conversation s'engage sur le métier de charbonnier et de charrossier. Je demande à visiter l'atelier, royaume du bois où voisinent le chêne, l'acacia, l'ormeau, le frêne... où l'on marche sur la sciure blonde, sur les copeaux bouclés et souples, fleurant bon la forêt sylvestre, dans une poussière de bois que le soleil dore aujourd'hui. Louis caresse d'une main experte des moyeux de roues, alignés sur un tronc, œuvre qu'il a ciséelée et polie de ses doigts au ciseau à bois, voici l'établi couvert d'outils luisants, rabots, planes, ciseaux, et le charriot de la scie à ruban fonctionnant avec un moteur à essence (trop peu alimenté hélas !) et qui débite le bois en planches, le chantourne, car le charbon ne travaille jamais dans le fil du bois ; il le découpe pour faire la jante de la roue, il taille dans le moignon pour réaliser les courbes, nombreuses dans la carrosserie, ou le rouleau à couteau tournant à quatre mille tours, la mortaiseuse, appareil diviseur pour placer les rayons.

J'aperçois une enclume et j'aperçois ainsi que Louis Bouchet est aussi forgeron ; il me désigne la rouelle pour le fer chauffé à blanc qui se resserre autour de la roue. Je découvre vraiment l'utilité de cette existence d'artisan rural. De cet atelier peuvent sortir d'élégantes voitures pour le cheval, mais aussi et surtout les charrettes bleues aux grandes roues que tirement les bœufs fauves, et sur lesquelles on chargera le foin odorant, ou les gerbes de blé lourdes de grains, qui reboîteront en panache.

Et mon grand ami Claude, le fils du charbon, garçon de douze ans solide et musclé, au joli regard bleu, me confie dans un beau sourire qu'il sera ébéniste... Il manie déjà adroitement les outils paternels, et l'amour des machines et du bois lui promet un bel avenir avec ce beau métier.

Lise QUERCY.

Echos

offrant le plus grand confort possible. Les sièges, assez vastes et rembourrés, peuvent s'incliner au gré du passager. Le parquet est recouvert d'un tapis, qui donne une impression d'élégance et, en même temps, étouffe le bruit et les vibrations. Comme la légèreté est indispensable, ces tapis sont constitués par du caoutchouc reconstruit d'une étoffe mince. Les décorations, d'ailleurs sobres, de la cabine font appel aux matières plastiques. Pour réduire le bruit, on a muni le moteur d'un échappement à peu près silencieux, revêtu les parois de matériaux insonores et absorbant les vibrations.

Dans les divers secteurs du front de Leningrad, les Allemands ont perdu 1.700 soldats et officiers. Nous avons fait des prisonniers. Nous avons fait des prisonniers.

Au cours de la nuit du 1^{er} au 2^e février, nos troupes ont poursuivi d'actives opérations contre l'ennemi. Dans un secteur du front central, une unité soviétique a repris 20 localités au cours de la journée du 31 janvier, tandis qu'une autre unité en libérait 3 dans un secteur voisin.

Le revenu national des Etats-Unis
 On mande de Washington que les experts économiques officiels estiment que le total des revenus américains s'est élevé en 1941 à 92.200 millions de dollars contre 76 milliards environ en 1940 et 84 milliards en 1929, année qui marqua le début de la crise économique mondiale.

Les portes de l'aviation britannique
 Le communiqué allemand du 1^{er} février signale :
 L'aviation anglaise a perdu, du 21 au 30 janvier, 38 appareils, dont 15 en Méditerranée et en Afrique du Nord. Pendant la même période 24 avions allemands ont été perdus au cours de la lutte contre la Grande-Bretagne.

En Malaisie
 La radio japonaise annonce qu'au cours des opérations qui ont précédé l'occupation de Johore-Bahrou, les forces japonaises ont fait huit mille prisonniers. Cinq mille cadavres auraient été abandonnés par les Anglais sur le terrain.

En dernière heure, on annonce qu'un duel d'artillerie s'est déclenché au-dessus du détroit de Johore, marquant ainsi le début de la bataille de Singapour.

EN PEU DE MOTS...

Au cours de la journée de vendredi et de la nuit de vendredi à samedi, de nombreux avions ont causé d'importants dégâts en Suisse et provoqué la mort de 11 personnes.

Pour infraction au décret portant dissolution des organisations communistes, le tribunal militaire de la 12^e division a condamné par défaut 3 individus à des peines allant de 20 ans de travaux forcés aux travaux forcés à perpétuité.

La retraite des vieux travailleurs a été attribuée, récemment, à son millionième bénéficiaire. A cette occasion, le Maréchal Pétain a adressé à M. René Bélin une lettre de remerciements pour l'œuvre réalisée dans un véritable esprit social.

La presse du Danemark annonce que le Parlement danois est obligé d'interrompre sa session en raison du froid. La plupart des routes sont bloquées et les députés ne peuvent se rendre à Copenhague pour assister aux séances.

Un ancien mécanicien du Creusot vient d'inventer un moteur dont la singularité est qu'il fonctionne sans carburant. Il compte présenter, en avril, un moteur type « marine » tournant à 1.200 tours à la minute.

On annonce la mort de M. Albert Cahuet, directeur littéraire à l'« Illustration », collaborateur de plusieurs grands magazines et quotidiens et notament du « Journal ».

Au tirage du Crédit National 5 % 1920, le numéro 701.404 gagne un million de francs ; le numéro 2.455.402 gagne 500.000 francs ; les numéros 5.550.313 et 7.348.946 gagnent 200.000 francs.

Un arrêté publié au « Journal Officiel » porte dissolution du Conseil municipal de Brest, hostile à l'œuvre de rénovation nationale.

M. Juan-Antonio Rias est élu président du Chili, — par 257.980 voix. Son concurrent, le général Ibanex, a obtenu 202.035 voix.

Les services du recrutement des Etats-Unis annoncent que 13 millions d'hommes de 18 à 19 ans et de 45 à 64 ans inclus seront recensés au cours des mois d'avril et de mai.

INFORMATIONS

Sur la proposition de M. le Préfet, M. l'Amiral de Lamoignon a autorisé l'écoulement du jour de l'an, des secours à 31 familles nécessiteuses du département. Le total des sommes réparties entre ces familles est de 40.000 francs.

Etude d'huissier
 Par décret ministériel, en date du 24 janvier 1942, M. Taule, est nommé huissier du tribunal de première instance de Gourdon (Lot), en remplacement de M. Duvert, décédé.

Tué par la chute d'un arbre
 Mardi, M. Daniel Mazet, âgé de 31 ans, propriétaire à Saint-Paul-de-Vern près de Saint-Céré abattait un châtaignier, aidé par son père.

Tout à coup, l'arbre tomba, mais du côté opposé à celui qu'on envisageait et malheureusement une branche atterrit à la tempe droite M. Daniel Mazet qui fut projeté violemment sur le sol. Il avait été tué sur le coup.

La bicyclette a dérapé
 M. Labouchère qui suivait à bicyclette la route de Cahors-Villefranche, a dérapé, par suite du verglas et a été projeté contre un talus, près d'Arcaumont.

Il a reçu des contusions à un bras et la bicyclette a été endommagée.

SECOURS A DES FAMILLES NECESSITEUSES

Sur la proposition de M. le Préfet, M. l'Amiral de Lamoignon a autorisé l'écoulement du jour de l'an, des secours à 31 familles nécessiteuses du département. Le total des sommes réparties entre ces familles est de 40.000 francs.

CONSUMMATION DU VIN

De la Préfecture :
 Les tickets de la feuille de denrées diverses admis en échange des rations de vin pendant les deux premières décades de février prochain sont les suivants :
 Du 1^{er} au 10 février, DX. — Du 11 au 20, DZ.

Pour les travailleurs de force les tickets indiqués ci-dessus devront être accompagnés de ceux de la feuille spéciale désignés ci-après :
 Du 1^{er} au 10 février, VII. — Du 11 au 20, VIII.

DEUX JAMBONS ONT ÉTÉ SAISIS

Vendredi, avenue Martin-Malvy, à Souillac, deux inspecteurs des fraudes rencontrèrent un homme portant un paquet qui fut ouvert sur leur demande.

Il contenait deux jambons qui ont été saisis et livrés au Ravitaillement Général, et procès-verbal a été dressé au propriétaire pour transport de viande sans autorisation.

Les Paquebots volants

Le vaste territoire des Etats-Unis a favorisé le développement des lignes d'aviation. Les compagnies s'efforcent, du reste, d'attirer la clientèle en lui

AUCUN IMPOT

Les revenus des Bons du Trésor jouissent d'un remarquable privilège : ils ne supportent aucun impôt.

Ni impôt cédulaire, ni impôt général sur le revenu, ni droit de transmission.

Ils n'ont même pas à être compris dans la déclaration annuelle adressée au Contrôleur des Contributions directes.

On ne joue pas avec le feu

Gigare au bec, trois banquiers américains examinent une carte murale tendue entre deux coffres-forts : la carte de la Russie. Ils y cherchent les petites localités que cite le radio de Moscou sur un ton de triomphe. Pourtant, il ne s'agit que de la reconquête d'un territoire vaste étendue du vaste territoire soviétique conquises par les Allemands et leurs alliés.

— Allons ! soupire le premier banquier, tout n'est pas encore perdu, — Sans doute, mais pour qui ? demande le second.

— Pour le « business », voyons ! répond le troisième.

Et tous trois déclarent de vive voix que le moment venu, l'Europe à l'ogre bolchevique, avec l'espoir qu'il s'en satisfait. Calcul cynique et mauvais calcul. Car, devant l'Europe dressée pour lui barrer la route, le monstre du bolchevisme, battant hier en Espagne, aujourd'hui forcé dans son renouveau, ne compte plus maintenant, pour trouver un nouveau champ d'action, que sur la crédulité des démocrates anglo-saxons. Vous saurez tout un tant, Messieurs, ce qu'il en coûte de jouer avec le feu.

Les trois banquiers américains en ont laissé s'éteindre leurs cigares.

TARIF DES ABONNEMENTS

Lot et Départements limitrophes
 1 AN 62 »
 6 MOIS 34 »

Autres Départements
 1 AN 66 »
 6 MOIS 36 »

Dix corps expéditionnaires américains sont en route
 Le président Roosevelt a déclaré, au cours de sa conférence de presse, que 8 ou 10 corps expéditionnaires américains étaient en route ou sur le point de partir. Ils représenteront les Etats-Unis, dit-il, sur presque tous les théâtres de la guerre.

On a beaucoup spéculé sur les raisons qui ont déterminé l'envoi d'un corps expéditionnaire en Irlande.

« Il n'est pas possible de donner de précision à cet égard, a ajouté le président, mais on peut dire que cette expédition est trop importante pour n'avoir qu'un caractère symbolique. »

